



Bulletin d'information

n°73 avril 2019



1. Election du bureau

Claire	FISCHER MENAGER	Présidente
Claudine	DELUZET	Secrétaire
Roselyne	OSMOND	Vice-Présidente
Ladislav	SEREC	Trésorier
Annie	LE ROUX	Secrétaire-adjointe
Laurence	BLATT	
Pierre	BRICHER	
Claudine	HER	
Christian	HER	

1.	Election du bureau	1
2.	Activités et sorties	2
2.1.	Château de Chamerolles et arboretum des Grandes Bruyères -	2
2.2.	Visite de l'usine Gâtichanvre.	4
2.3.	Visite de la sucrerie Cristal Union	6
2.4.	Chantier Jarcy IMPRO	8
3.	6 ^{ème} extinction des espèces	8
5.	Forêt de Fontainebleau	10
6.	Le saviez-vous ? L'église saint Léonard de Videlles	11
7.	Activités-sorties 2019	12



2. Activités et sorties

2.1. Château de Chamerolles et Arboretum des Grandes Bruyères - Le 26 mai 2018

C'est par un samedi au temps incertain que nous avons pris la route direction le Loiret. La matinée fut consacrée à la visite du château de Chamerolles et de sa roseraie. Lancelot du Lac a veillé à la construction du Château de Chamerolles mais après les restaurations nous découvrons une architecture de transition, entre l'héritage médiéval et les innovations de la Renaissance

Le château, accueille un parcours muséographique consacré à l'histoire de la parfumerie ; «**la Promenade des Parfums**», est un véritable voyage au travers des senteurs, au cours duquel sont dévoilés les us et coutumes liés à l'hygiène du XVI^e siècle à nos jours.

Par un ponceau qui enjambe les douves du château, on accède au jardin Renaissance créé par Lancelot II Du Lac, ce parc invite à la rêverie.



Dans la cour du château une halle fut propice pour notre pique-nique.

Puis direction Ingrannes pour la visite de l'arboretum des Grandes Bruyères

Un peu d'histoire : (source : <https://www.arboretumdesgrandesbruyeres.fr>)

1969 : Achat du terrain de 14 hectares par les propriétaires

1972 : les travaux du futur Arboretum des Grandes Bruyères débutent par un long travail de défrichage manuel pour respecter la nature.

1979 : le site est classé Réserve Naturelle Volontaire, c'est un conservatoire écologique et ornithologique reconnu.

1984 : il en est fait don par ses fondateurs à la Fondation des Parcs de France, alors sous l'égide de la Fondation de France, afin d'en assurer sa pérennité.

1991 : le parc-arboretum ouvre au public. Ses collections s'enrichissent et ses paysages s'embellissent annuellement

2004 : L'Arboretum des Grandes Bruyères est labellisé Jardin Remarquable

2017 : Labellisation du Vieux Chêne de l'Arboretum : "Arbre remarquable"

Un **inventaire d'essences remarquables** dont certaines sont labellisées dans le Conservatoire des collections végétales spécialisées (CCVS) comme :

- Chênes (Querus – 541 plantés entre 1974 et 200)
- Cyprès
- Epicéa (115 picea)
- Pin (182 pinus)
- Sapin (Abies -99)
- Magnolias (400)
- Cornouiller (541 cornus chinois et américains plantés entre 1992 et 2013)



Sans oublier :

- 800 rosiers
- Erables (Acer – 160 plantés entre 1974-2010)
- Cèdres (Calocédrus – Amérique du nord – 217 plantés en 2009)
- Séquoia (14 plantés entre 1980 et 200)
- Liriodendron (Tulipier de Virginie -18)
- Rhododendrons (275)
- Chevrefeuille (96 Lonicera)
- Genévrier (126 Juniperus)
- Ifs (129 taxus)

Au total ce sont **7 000 arbres et arbustes** recensés de tous les climats tempérés de notre planète !!!

Lors de notre visite, un bénévole, étudiant en biologie, spécialité insectes, à l'université d'Orléans nous a fait partager sa passion des insectes :

- Le mimétisme chez les insectes :
 - o Une mouche déguisée en guêpe (le syrphé), seules les antennes diffèrent !
 - o Une mouche déguisée en frelon...
- Le vol des libellules mâles près des mares
 - o Notre attention est attirée par le vol d'une libellule en bordure du bassin, c'est le mâle qui protège son territoire de tous
 - o autres intrus mâles en attendant que la femelle soit prête à convoler.
- Le suivi et analyse des insectes piégés
 - o Les insectes sont piégés dans des pots de couleur jaune remplis d'eau.



Nous avons déambulé au milieu des arbres venant de l'Amérique puis ceux venant de l'Asie ; malheureusement, le temps devenant orageux, nous avons écourté notre découverte.



Cornouillers roses et blancs dans la zone Asie

Claudine D



2.2. Visite de l'usine Gâtichanvre.

Le 26 Septembre, nous nous sommes retrouvés à 18, pour visiter l'usine de traitement du chanvre « Gâtichanvre », à Prunay-sur-Essonne. Nous avons été reçu par Monsieur PALLU, technico-commercial, qui a fait l'historique de la filière chanvre, et nous a présenté les installations.

La société a été créée en 2013, sur l'initiative d'un agriculteur, Monsieur Dufour, désireux de rentabiliser localement l'ensemble de la filière chanvre, afin d'en améliorer la rentabilité et d'en assurer la stabilité. Plusieurs agriculteurs ont participé à cette création, avec l'aide du Parc Naturel du Gâtinais.

La culture du chanvre.

Le chanvre est une plante intéressante à plus d'un titre pour les agriculteurs. Le cycle annuel est assez court – semences en Mars-Avril, récoltes en Septembre-Octobre. La



culture ne nécessite l'emploi d'aucun produit phytosanitaire – ni insecticide, ni fongicide ou autres. La plante pousse rapidement étouffant les mauvaises herbes, et n'attire aucun insecte ni champignon nuisible. Elle peut pousser sur tout type de terrain, même des terrains pauvres difficilement rentabilisés. La culture nécessite cependant l'emploi d'engrais du commerce.

Notons ici que cette culture n'a aucun rapport avec celle du cannabis, issu d'une autre variété de chanvre. Il faudrait ici « deux hectares pour un pétard » !

Etant donné la dureté des tiges de la plante, la récolte nécessite des moissonneuses batteuses adaptées à cette récolte. Quatre machines adaptées travaillent actuellement. La paille est laissée sur place, puis bottelée et stockée chez l'agriculteur, dans des hangars permettant de maîtriser le taux d'humidité du produit. La graine, elle, est transférée dès la récolte dans les silos se trouvant à l'usine.

Il y a actuellement 800 hectares de cultures en Essonne, et 200 dans le Loiret.

L'usine.

Le terrain – SIGAL

L'usine est implantée sur un terrain appartenant à SIGAL, une « Société Publique Locale », qui exploite aussi le centre artisanal situé en face sur 6000 m², et héberge une dizaine d'entreprises artisanales, ainsi que la Recyclerie du Gâtinais.

La graine.

Dès la récolte, la graine est stockée dans une ligne de silos qui équipent l'usine. Le traitement de la graine stockée est effectué en dehors de l'usine.

La paille.

La paille arrive à l'usine sous forme de bottes, un stockage tampon permet d'assurer la continuité du traitement par l'usine elle-même. Selon le traitement précédent, les tiges peuvent avoir subi un « rouissage » plus ou moins prononcé. Cette opération est simplement l'exposition plus ou moins prolongée à l'action de l'humidité, qui va permettre de séparer facilement la fibre.

La paille comprend deux éléments : la partie extérieure donne la fibre, le cœur de la tige donne la « chènevotte », partie boisée plus ou moins brisée suivant le rouissage.

Le traitement de la paille.

L'usine comprend actuellement une ligne de traitement de la paille, fonctionnant dans un bâtiment industriel. Une machine d'occasion a été achetée au départ, des machines complémentaires ayant été ajoutées pour le dépoussiérage, le traitement de la chènevotte, etc.

La première machine est une « ouvreuse », permettant d'« ouvrir » la paille en l'écrasant. Puis des batteuses séparent la fibre de la chènevotte. La fibre sort sous la



forme de ballots, la chènevotte est récupérée et subit des traitements complémentaires, pour arriver à différents produits finis.

Le bureau en construction.

Les futurs bureaux de l'usine, aujourd'hui logés dans des bâtiments provisoires, sont en construction, et utilisent les produits finis fabriqués par l'usine.

Notre visite.

Après la présentation générale, nous avons pu voir successivement les silos de stockage de la graine, le stock tampon de la paille, l'intérieur du bâtiment de traitement de la paille, le bureau en construction, et enfin le « show-room » de la société, où sont présentés tous les produits issus de chanvre.

La visite intérieure de l'usine, se résume, pour des problèmes de sécurité et de confidentialité, à une zone fermée ne permettant pas l'accès aux machines.

Les productions de l'usine.

L'usine fabrique des produits issus d'une part de la fibre, d'autre part de la chènevotte. La fibre peut être livrée sous cette forme, pour être utilisée dans le textile, la plasturgie (équipement automobile), la papeterie haut de gamme, et des soubassements routiers. Elle permet aussi la fabrication de panneaux isolants ou de rouleaux de laine de chanvre, aux propriétés d'isolation thermique et phonique, mais aussi de résistance particulière à l'humidité.

La chènevotte permet la fabrication de litière animale, de paillage pour l'horticulture, mais aussi, mélangée à un liant (chaux, terre crue, ciment) entre dans la réalisation de bétons non porteurs et de mortiers, aux qualités d'isolation particulièrement intéressantes. Des blocs de béton de chanvre peuvent être livrés dans différentes dimensions standard, et des formes nouvelles peuvent servir de coffrage pour poteaux ou linteaux. Enfin, le béton de chanvre entre dans la fabrication de pièces entières préfabriquées, pans de mur par exemple. La chènevotte peut être utilisée en vrac, pour assurer une isolation projetée à la machine.

Produits de la graine

La graine de chanvre, ou chènevis, est utilisée directement pour la nourriture des oiseaux – et pour le bonheur des pêcheurs à la ligne. Elle est livrable directement à partir de l'usine.

Le traitement de la graine permet d'en extraire l'huile, qui peut être utilisé comme huile de cuisine à froid, mais entre aussi dans différents produits cosmétiques et de savon.

A partir du tourteau (résidu de l'extraction de l'huile) est produit une farine sans gluten et riche en oméga3.

Enfin, différents produits tels que confitures, gelées, infusions, décoctions, sont fabriquées à partir de la graine.

Le show-room.

Le show-room permet d'avoir une vision globale de tous les produits issus du chanvre, depuis les produits techniques issus de l'usine, jusqu'aux produits de la graine.

Notons que l'usine est ouverte aux particuliers aux heures ouvrables, et qu'il est possible de s'y procurer directement la plupart des produits.

Notons aussi l'existence de la ferme de Nonserve, située près du village d'Orveau, spécialisée dans les produits de la graine.

Pierre



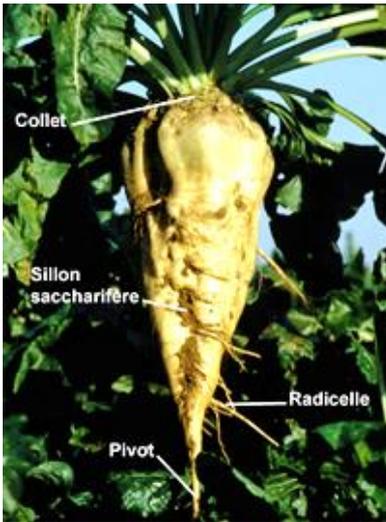
2.3. Visite de la sucrerie Cristal Union

Pithiviers le vieil - Samedi 3 novembre

Les betteraves rencontrées dans nos randonnées n'auront plus de secrets pour nous. Après la présentation de la société, une projection nous plonge dans l'univers du sucre, du voyage de la betterave à sa transformation, du champ à la sucrerie. La visite nous a impressionnés par son exhaustivité, nous avons vu le traitement de la betterave de A à Z. Et quelle immense usine !

A. La betterave

La betterave sucrière peut être considérée comme un légume racine. Si à la surface, on n'aperçoit qu'un bouquet foliaire, la racine de forme conique presque complètement est enfouie dans la terre, dotée d'un collet plat, elle, est importante elle **renferme le fameux sucre** (15 à 21 % de saccharose) dans les 2 sillons saccharifères.



Le cycle de culture de la betterave sucrière dure deux ans. Les réserves en sucre se constituent via la photosynthèse*, pendant la 1^{ère} année (phase végétative), on récolte les betteraves à la fin de la 1^{ère} année.

La 2^{ème} année la betterave utilise l'énergie stockée pour former une inflorescence pour et des graines après pollinisation croisée entre les betteraves (reproduction sexuée)

**grâce à son important bouquet foliaire, la betterave est une formidable machine à photosynthèse chlorophyllienne*

B. Les étapes du process sucrier

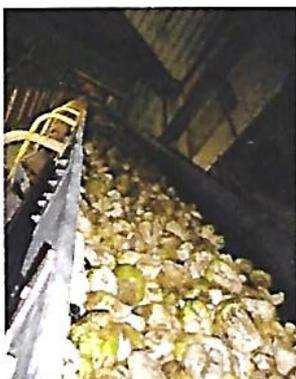
- **La récolte** se fait de septembre jusqu'avant les gelées

Une série de machines automatiques effeuillent à l'avant, décollent, arrachent à l'arrière, alignent et chargent les betteraves dans les camions qui les transportent à la sucrerie

Avant le transport, les déterreuses assurent le nettoyage des betteraves. Le transport n'est pas une mince affaire car il faut faire vite : les betteraves arrachées perdent très vite de leur teneur en sucre.

- **Le lavage** : Les camions affrétés par la sucrerie sont pesés pour connaître le poids du chargement, un échantillon est prélevé afin déterminer la teneur en sucre. La betterave est stockée dans la cour (d'une capacité de 30 000 tonnes) puis arrive dans un lavoir où elle circule à contre-courant d'un flux d'eau pour le séparer de la terre, de l'herbe et des pierres.

- **Le découpage** en fines lamelles

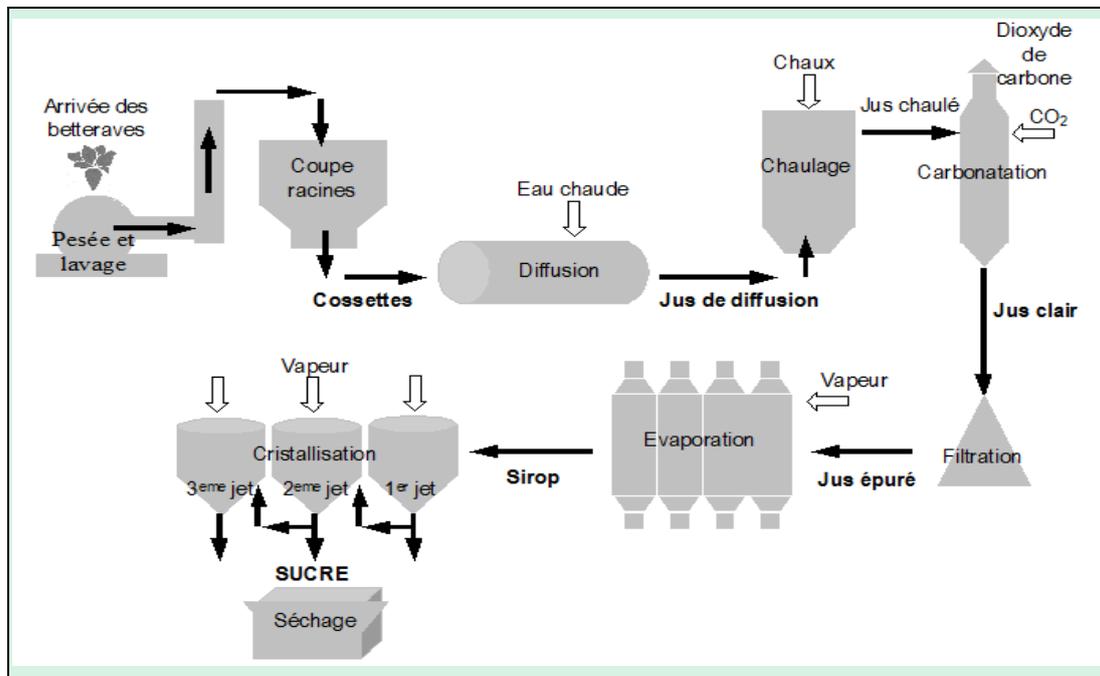


Les betteraves propres transitent dans une trémie comportant 5 coupe-racines, pour être découpées en cossettes.

460 tonnes de betteraves sont ainsi traitées par heure, soit 11 000 tonnes par jour.

Pour augmenter la surface d'échange et favoriser l'extraction du jus sucré





- **Diffusion** : les cossettes circulent dans un long cylindre à contre-courant d'un flux d'eau à 70°C, l'eau s'enrichit en sucre, au bout de 2 heures le jus sucré est recueilli à l'extrémité pour être épuré.
- **Epuration** : élimination des impuretés du jus sucré par adjonction successive de lait de chaux puis de gaz carbonique qui permet de former des sels insolubles et des précipités contenant les impuretés. Par filtration, on retient les impuretés, il reste le jus sucré.
- **Evaporation** : porté à ébullition dans des tuyaux en contact avec de la vapeur, le jus traverse une série de chaudières (les évaporateurs) et se transforme en sirop contenant 65 à 70 % de saccharose.
- **Cristallisation** : ce sirop se concentre par passage dans des chaudières à vapeur et sous vide pour éviter la caramélisation. Ce sirop après introduction de cristaux microscopiques s'agglutine sur ceux-ci.
- **Essorage** : la masse (appelée masse cuite) obtenue est envoyée dans des turbines dotées d'un panier, sous l'action de la force centrifuge, le sirop est évacué et le sucre se dépose sur les parois du panier
 - **Séchage** : Le sucre blanc humide est séché pour atteindre une teneur en eau de 0.01 à 0.04 %

Le sucre est prêt à être conditionné.

La visite se termine par les bonnes intentions de Cristal union :

- ✚ tous les résidus issus de la transformation doivent être valorisés.
- ✚ Optimisation de la gestion de l'eau : l'eau du lavage et l'eau de la betterave pressée sont utilisées pour chauffer les usines puis recyclée afin d'irriguer les champs de nos coopérateurs
- ✚ Les cossettes épurées servent pour l'alimentation animale
- ✚ leurs objectifs pour 2020



ClaudineH



2.4. Chantier Jarcy IMPRO

"Comme tous les ans, les jeunes de l'Institut médico-professionnel Léopold Bellan de Vayres-sur-essonne viennent nous aider à l'entretien du marais de Jarcy. Le 26 février, 17 vaillants jeunes avec



leurs éducateurs et 4 membres du GEAI ont joyeusement éradiqués les invasives du marais.

Cette habitude de travailler ensemble dans le marais est une rencontre enrichissante.



Christian

3. 6^{ème} extinction des espèces

Rappel des épisodes précédents :

Il est acquis que notre planète est âgée de 4,5 milliards d'années.

Au Paléozoïque : Trois extinctions successives

1- Il y a 445 millions d'années, la fin de l'Ordovicien

Grande glaciation : 85 % des espèces marines connues disparaissent.

2- Il y a 380 millions d'années, fin du Dévonien

Nouvelle glaciation conduisant à une anoxie des océans (réduction de la concentration de dioxygène) : disparition de 75 % des espèces animales

3- Il y a 250 millions d'années, fin du Permien

Plus grosse extinction connue. 90 % des espèces terrestres et marines disparaissent.

Les océans sont acides, pauvres en oxygène et riches en gaz carboniques et sulfures.

Pendant 20 millions d'années, la terre est toxique, et seuls de petits reptiles survivent : ils donneront les dinosaures.

Ere Mésozoïque

4- Il y a 215 millions d'années, fin du Trias

Dislocation de la Pangée

Eruptions volcaniques massives, pendant au moins 600 000 ans.

Réchauffement planétaire. 50 % de la diversité biologique sur Terre disparaît.

Mais cette extinction permet aux dinosaures de devenir l'espèce dominante.

5- Il y a 66 millions d'années, fin du Crétacé

L'hypothèse scientifique dominante est l'impact d'une météorite, d'une dizaine de km de diamètre, qui creusera au Mexique un cratère de 200 km de diamètre.

L'impact soulève un nuage de poussière, qui aurait bloqué la lumière du soleil sur une majeure partie de la Terre, détruisant les écosystèmes, marquant la fin de l'ère du Crétacé, etle début du règne des mammifères.



6- Il y a maintenant 13 000 ans, en ère de l'**Anthropocène**, que l'être humain a commencé à coloniser la planète bleue.

Dès cette époque préhistorique et protohistorique, **son influence provoque la disparition de nombreuses espèces** ! Surchasse, transformation de l'environnement par des pratiques de culture sur brûlis, détruisant l'écosystème. (Données d'après travaux des scientifiques).

Depuis, c'est-à-dire depuis l'ère industrielle (150 ans!), la situation ne s'est pas améliorée... Les causes sont multiples : artificialisation des terres agricoles, fragmentation des milieux, surpêche, acidification et pollution des océans, dérèglement climatique, trafic et massacre d'espèces menacées, pollution lumineuse, contamination par les pesticides, etc....

**L'Écocide est donc l'effondrement des écosystèmes.
Tous les maillons de la chaîne sont forcément mis à mal.**

Quantité de chiffres circulent, aussi alarmistes les uns que les autres. Nous alignons les colonnes, classons dans de petites cases, par espèces, par continents, par milieux, nous remplissons les pages de nos revues. Mais, sur le terrain ?

80 % des insectes auraient disparu en moins de 30 ans

Souvenons-nous de ces milliers de moustiques écrasés sur nos pare-brise, lors de nos sorties nocturnes.

40 % des animaux terrestres et des plantes

60 % des amphibiens

70 % des poissons ont vu leurs effectifs chuter significativement

Globalement, selon une étude publiée par *Proceedings of the National Academy of Sciences (USA)*, 50 % des animaux ont disparu depuis 40 ans. Ce rythme d'extinction actuel serait de 100 à 1000 fois supérieur au taux moyen **naturel** constaté dans l'histoire de la **Biodiversité**.

A ce jour, 2700 espèces recensées dans le monde, en voie d'extinction.

Et en Ile-de-France ?

186 observateurs permanents de vigie-nature, ont suivi l'évolution de 791 plantes, 84 papillons, 149 oiseaux nicheurs sur 200 sites franciliens.

La population de papillons a chuté de 8 % depuis 2005, les oiseaux de 21 % depuis 2002. Les milieux agricoles sont fortement impactés : la **diversité** des plantes a décliné de 20 %, celle des papillons de 18 % (45 % en culture intensive!), 64 % ! Des hirondelles de fenêtre ont disparu depuis 2004.

Une pensée émue pour le grisollement de notre alouette, disparue aux champs d'horreur glyphosatés. Tu nous manques !

Et toi, incontournable hérisson, victime de la circulation automobile, des pesticides, des anti-limaces, des tondeuses à gazon....nous te surveillons.

Et vous, indispensables apis mellifera, ouvrières infatigables, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour vous sauver des néonicotinoïdes, mais quand un barrage semble édifié, le canal de dérivation se remplit de poison encore plus puissant. Honte à cette science-là !!!

Faune, flore, l'Homme, en sa folie expansionniste, vous sacrifie, mais sachez que, sans vous, lui aussi disparaîtra !

Et Ici, maintenant ? Nouvelles du Front...

A l'échelle locale les zones humides sont parmi les milieux les plus en danger : victime d'assèchement, comblement et autres aménagements. Et c'est toute une faune typique qui disparaît alors.



A sa façon, notre Association s'est engagée, en collaboration avec la mairie, dans la sauvegarde du marais de Jarcy à Boutigny. Les rousserole effarvate et bouscarle de cetti qui



y avaient trouvé refuge, après avoir frôlé la disparition, se portent désormais mieux. Des chantiers sont organisés, en collaboration avec la mairie, afin de maintenir ouvert ce milieu rare et typique que constitue la roselière.

Mais c'était sans compter la volonté du SIARCE, d'arraser le barrage qui permettait de garder l'humidité dans le marais. Objectif louable en soi, la restauration du cours libre de l'Essonne est désormais érigée en dogme : interdiction absolue de toute rétention d'eau, sur l'ensemble du linéaire, même sur de petites distances : une sorte de pensée unique. Les castors, qui ont des velléités de retour dans la rivière sont prévenus !!! Et au diable les mesures compensatoires proposées par le Geai. Nous avons espoir que les ENS (Espaces Naturels Sensibles) montent au créneau pour défendre ce qu'elles appelaient de leurs vœux. Hélas, un silence bien inquiétant de leur côté....

Et cette visite du site, en septembre dernier, de Madame Vermillet vice-Présidente du Conseil Départemental, d'une délégation du PNR emmenée par E. Guilmault, sa directrice, de M. le Président de l'intercommunalité, qu'augurait-elle ? Tous semblaient ravis de se trouver au sein d'un site protégé aussi remarquable. Et depuis ? Aucune manifestation de soutien de leur part. Tous sont aux ordres, de directives européennes, appliquées sans discernement. Souhaitons que le conocéphale des roseaux et ses amis puissent échapper à la sombre perspective



Ladislav

Avec l'aide de Léon, pour sa science ornithologique

5. Forêt de Fontainebleau

Modifications du périmètre – pétition 2017 (suite)

Souvenez-vous : Assemblée Générale du Geai 11 mars 2017

Les élus locaux de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau souhaitaient une nouvelle modification (la 5ème enquête complémentaire), du périmètre de la forêt, afin de pouvoir mettre en œuvre certains projets motivés « par des soucis de sécurité, d'intérêt général ou de développement durable, qui apparaissent tout à fait en adéquation avec d'autres politiques publiques majeures portées par l'État et que les Collectivités Locales ont en charge de décliner ».

Présenté ces projets sous cette forme, paraissaient intéressants....sauf qu'au sein du volumineux document, certaines modifications n'entraient pas du tout dans le cadre de la sécurité des promeneurs, vététistes, automobilistes, pas plus que l'intérêt général....ou le développement durable !

L'alerte fut lancée par les Amis de la Forêt de Fontainebleau. Une pétition, en différentes Mairies, notamment Courances et Milly-la-Forêt, concernées par 17 projets de déclassement, recueillit un succès tel que les AFF et plusieurs autres associations émirent leurs réserves, aux trois comités qui assurent la gouvernance de la Forêt, réunis le 20 octobre 2017.

Mais, lisons la réponse du Secrétaire Général des AFF, JC Polton, à notre question concernant le suivi de ce dossier :

« Nous étions également opposés à un certain nombre de modifications du périmètre de la forêt de protection, mais avons dû affronter une levée de bouclier de la part des élus locaux, lors de Commission des sites, qui s'est réunie à la Préfecture. Nous avons vivement protesté auprès du représentant de la DdT (Direction des



Territoires), lors du Comité des Usagers qui s'est tenu peu après, appuyés par les représentants de l'ANVI (Association des naturalistes de la vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau), mais le mal était déjà fait. »

« Le dossier n'est pas clos, puisque les 17 demandes retenues par la Préfecture, sont actuellement **bloquées en Conseil d'État**. »
A suivre

Des attaques, la Forêt en a subies, des voix se sont élevées, parmi elles, rapportons celle de George Sand. La romancière vint séjourner à maintes reprises, à partir de 1833, en compagnie d'Alfred de Musset. Quarante ans plus tard, en 1872, elle fut informée de l'adjudication, après martelage, de trois années de coupes ordinaires (la République ayant besoin d'argent). Beaucoup trop ! Elle s'en émue : « Je ne suis pas très bien au courant de ce qui s'est passé à l'égard de la forêt de Fontainebleau, mais peu importe. Il ne s'agit pas pour moi de critiquer ce que j'ignore, il s'agit d'appuyer tout effort tenté pour la conservation de ce monument naturel ».

«Nohant, le 5 novembre, George Sand »

Ladislav

6. Le saviez-vous ? L'église Saint Léonard de Videlles

A Videlles, village d'environ 600 âmes, situé dans le parc naturel régional du gâtinais français, nous pouvons voir l'église dont le clocher remonte au 12^{ème} siècle, avec ses deux nefs. parallèles qui se rejoignent au chevet. Cette église est en restauration et fait appel aux dons de mécènes, via la Fondation du Patrimoine. Chacun peut donner ce qu'il souhaite et peut bénéficier, comme tout don, d'une déduction fiscale. Cette 2^{ème} souscription sert pour les travaux de l'étanchéité en toiture et de la réhabilitation de la sacristie. A fin août 2018, seuls 22% de la somme est souscrite.



Pour plus d'informations : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-leonard-de-videlles>

Claudine D

7. Activités-sorties 2019

activités	Où	date
Sortie nature au marais	Misery Echarcon avec ENS	mercredi 17 avril
Opération nettoyage RD 837	Autour de Milly	samedi 18 mai
Journée du Geai	Videlles ou Courdimanche	samedi 25 mai
Rando pédagogique IMPRO Réservé aux jeunes de l'IMPRO	Larchant	mercredi 5 juin
Sortie ornithologique	Fontainebleau	samedi 15 juin
Opération Essonne verte Essonne propre	Ecoliers de Milly la forêt et Vayres sur Essonne	mardi 18 juin
Sortie mycologique	Les grands-Avaux	automne
Rando Le Geai Courdimanche- en-fête et Décathlon	Fontainebleau	samedi 7 septembre
Sucrerie Cristal Union	Pithiviers-le-Vieil	dernier trimestre 2019
3 ^{ème} Journée de la science Gai-BHP	Salle St. Roch	octobre
Chantier nature	Marais de Jarcy	novembre
Rando pédago-bucolique Le Geai Courdimanche-en-fête et Décathlon	Fontainebleau	dimanche 8 décembre

Pour toutes ces activités, vous recevrez par mail une semaine avant, toutes les indications d'inscription, rendez-vous, lieu, horaire

Si vous êtes intéressé par ces sorties, contactez Claire au 06 77 80 17 90



Le Geai

Association pour la mise en valeur
des patrimoines naturel et humain
dans les cantons de
Milly-la-Forêt et la Ferté-Alais
1 rue des Cordeliers
91820 Boutigny-sur-Essonne
06 89 49 89 42
legeai91@le-geai.fr

Directeur de la publication : Le Geai
Maquette et mise en page : Claudine Her
Imprimeur : ID'Imprim 91590 La Ferté-Alais
ISSN : 1634 5665
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2019

